

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA POPULATION CANADIENNE EST INVITÉE À FAIRE CONNAÎTRE SES PRIORITÉS POUR LE BUDGET FÉDÉRAL 2013

Ottawa, 8 juin 2012 -

Aujourd'hui, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a lancé le processus annuel de consultations prébudgétaires, lequel fera l'objet d'un rapport qui sera déposé à la Chambre des communes avant le congé parlementaire de décembre 2012.

« C'est avec grand plaisir que j'annonce la tenue des consultations prébudgétaires cette année », a souligné M. James Rajotte, président du Comité des finances de la Chambre. « L'an dernier, les mémoires des participants à ces consultations ont, pour la première fois, été traduits et affichés sur le site Web du Comité. Cette année, nous sommes heureux d'introduire une autre nouveauté : la possibilité de répondre en ligne aux questions précises qu'examine le Comité en ce moment. »

Pour conclure, M. Rajotte a ajouté : « Comme toujours, je suis certain que nous pouvons compter sur les Canadiens pour donner leur avis sur les priorités qui devraient figurer dans le budget fédéral de 2013. Je suis toujours impressionné par la grande diversité des idées portées à notre attention durant les consultations prébudgétaires et j'espère que nous revivrons cette expérience cette année. Il va sans dire que tous les Canadiens sont invités à répondre aux questions posées par le Comité. »

Le site Web auquel les Canadiens peuvent adresser leurs idées a été lancé aujourd'hui et demeurera en ligne jusqu'au 3 août 2012. Les particuliers et les groupes sont invités à se rendre à <http://www.parl.gc.ca/CPB2012> pour accéder en toute sécurité au questionnaire en ligne, lequel ne doit être rempli qu'une seule fois par un particulier ou un groupe. Ceux qui n'ont pas accès à Internet et qui ne peuvent donc pas participer en ligne aux consultations devraient contacter la greffière du Comité des finances de la Chambre des communes à l'adresse électronique ou au numéro de téléphone indiqués ci-dessous afin qu'elle les aide à trouver un autre moyen de communiquer leurs idées et opinions au Comité.

Comme l'an dernier, les mémoires présentés dans le cadre des consultations prébudgétaires seront affichés sur le site Web du Comité après qu'ils auront été traduits. Une fois la traduction terminée, les mémoires seront distribués aux membres du Comité, qui décideront ensuite qui ils aimeraient inviter à donner un exposé oral. Les audiences devraient commencer en septembre 2012.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Suzie Cadieux, greffière de Comité

Comité permanent des finances

Téléphone: 613-992-9753

Courriel: FINA@parl.gc.ca